



Commune de Champeaux
(Ille-et-Vilaine)

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/09/2026

DELIB-2026-40

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE

LOTISSEMENT LA VIGNE

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 035-213500523-20260910-DELIB202640-DE

Date de convocation :

04/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le dix du mois de septembre le conseil municipal de Champeaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BELLOIR Fabienne.

Etaient présents : Mme BELLOIR Fabienne, M. SIMON Jean-Pierre, Mme RINNERT Pascale, Mme BARDOU Ludivine, M. BEAULIEU Denis, Mme BORDAGE Martine, Mme BRETON Claire, M. FOUCHER Grégoire, M. GARDAN Éric, M. MAIGNAN Olivier, M. NURY Vincent, PHILIPPE Marion, Mme VALLIER Lolita

Etaient excusés (ayant donné procuration) : M. BOUVET Rémy à M. Grégoire FOUCHER, M. CHAVOUTIER Isaïe à Mme Fabienne BELLOIR

Était absent : Mme PHILIPPE Marion

A été nommée comme secrétaire de séance : M. FOUCHER Grégoire

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la prestation complémentaire effectuée par le géomètre au lotissement Résidence Bocage 3 – lotissement La Vigne, Il convient de prendre une décision budgétaire modificative qui est la suivante :

Section de fonctionnement							
Dépenses				Recettes			
Chapitre	Article	Libellé	Montant de la DM	Chapitre	Article	Libellé	Montant de la DM
011	6045	Études, prestations de services	520,00 €	70	7015	Ventes de terrain aménagés	520,00 €

Après en avoir délibéré, vu l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE les propositions de Madame Le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Ainsi délibéré le dix septembre deux mille vingt-six,
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fait à CHAMPEAUX,



Le Maire
Fabienne BELLOIR

Le secrétaire de séance
Grégoire FOUCHER